



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

esr.gouv.fr

UN PASSEPORT
POUR RÉUSSIR
ET S'ORIENTER

Cahier des charges Label PaRéO

Rentrée 2021

Sommaire

1. Finalités du Diplôme d'établissement (DE) p. 3
2. Modalités d'attribution du label p. 3
3. Modalités administratives p. 3
4. Organisation pédagogique p. 4
5. Architecture de la formation p. 4
6. Modalités d'obtention du DE p. 7

1. Finalités du Diplôme d'établissement (DE)

Complémentaire aux différents dispositifs de réussite mis en place par les établissements pour des étudiants qui ont fait le choix d'une formation, les DE labélisés PaRéO visent à offrir aux bacheliers qui hésitent entre différentes formations une année pour réfléchir, murir et affiner leur projet d'étude voire leur projet professionnel en leur permettant de découvrir plusieurs disciplines, plusieurs cursus universitaires ou autres formations post-bac telles que les STS, plusieurs environnements professionnels, et de renforcer certaines connaissances et compétences.

2. Modalités d'attribution du label

Le label PaRéO est attribué pour trois ans par une commission composée de la cheffe de la MOSS, du chargé de mission orientation et réussite en licence auprès de la cheffe de service, des chargées de mission auprès de la directrice générale, d'un représentant du département des formations du cycle licence, d'un conseiller scientifique et pédagogique de la DGESIP et d'un représentant du monde académique désigné par la DGESIP. Au terme d'une année, les dispositifs de formation labélisés donneront lieu à un rapport d'activité, dont la trame sera transmise aux établissements en fin d'année universitaire.

3. Modalités administratives

1. Inscription sur Parcoursup

Diplôme d'établissement, le DE Label PaRéO est inscrit dans les formations accessibles sur la plateforme Parcoursup, et permet aux bacheliers de choisir cette formation lorsqu'ils formulent leurs vœux en phase principale et / ou en phase complémentaire. En fonction des capacités d'accueil, le DE Label PaRéO est proposé également aux lycéens ayant fait appel à la CAES.

2. Accès au statut d'étudiant et aux bourses

Les étudiants inscrits dans un DE Label PaRéO ont le statut d'étudiant, et sont éligibles aux bourses du CROUS.

3. Droits d'inscription

Afin de garantir l'accès à ce diplôme au plus grand nombre, une politique tarifaire sociale est essentielle. Nous recommandons des droits d'inscription similaires à ceux d'une année en licence.

4. Organisation pédagogiques

1. Période de rentrée

Le DE Label « PaRéO » organise deux périodes de rentrée : l'une, en septembre, pour les étudiants recrutés via la plateforme Parcoursup et pour les bacheliers sans affectation qui ont sollicité dès début juillet un accompagnement personnalisé de la CAES ; l'autre, au cours du premier semestre, pour les bacheliers sans affectation sur Parcoursup ayant saisi la CAES à l'issue de la phase complémentaire, ainsi que pour les étudiants ne souhaitant pas poursuivre leur première année dans la formation dans laquelle ils s'étaient inscrits.

2. Modalités de recrutement

Le recrutement des étudiants s'effectue sur dossier, lequel comprend la fiche Avenir, le projet de formation motivé ainsi que les bulletins de notes.

5. Architecture de la formation

Les DE doivent comporter un volume minimum de 200h d'enseignement afin de respecter le cadre législatif relatif aux stages. La formation comprend un tronc commun et des parcours aux choix.

1. Le tronc commun

Composé de matières transversales le tronc commun est destiné à renforcer les compétences clés des étudiants avant qu'ils ne choisissent un parcours.

Obligatoire pour tous, il se déroule au cours du 1er semestre, et a pour objectif de consolider les compétences fondamentales des étudiants afin de leur donner toutes les clés pour réussir dans l'enseignement supérieur : à titre d'exemple, des cours de méthodologie, d'ateliers d'aide d'orientation, d'anglais conversationnel, d'expression orale, et de mise à niveau bureautique.

2. Les parcours

Complémentaire au tronc commun, chaque parcours a un volume horaire compris entre 100h et 120h, et comprend de quatre à cinq matières minimum, le choix des matières et le nombre de parcours ouverts étant laissés à l'initiative des établissements en fonction de leurs caractéristiques, avec au minimum deux parcours dans deux domaines différents.

3. L'orientation

Dans une démarche éducative d'orientation, l'objectif des ateliers d'orientation est de permettre aux étudiants de développer une attitude réflexive sur leur parcours, la connaissance de soi, et de découvrir leurs centres d'intérêts et aspirations à travers différents exercices (photo langage, mise en situation, travail en groupe).

La démarche d'orientation impose également un niveau individuel d'accompagnement dans une perspective de développement de la compétence "apprendre à s'orienter".

4. La découverte du monde professionnel

La durée des périodes d'immersion en entreprise est de quatre semaines minimum à moduler en fonction des projets pédagogiques. La découverte du monde professionnel s'effectue également dans le cadre des conférences métiers, qui permettent aux étudiants de découvrir des métiers, de recueillir des témoignages d'entreprise et de professionnels, dans le cadre d'échanges avec les responsables des relations Ecole – Entreprise et par des visites d'entreprise et de centres de formation.

5. Les projets d'engagement

L'établissement peut créer des partenariats avec des associations pour permettre aux étudiants de s'investir dans un projet de bénévolat, mais également de s'engager auprès de l'association de leur choix dès lors que cette association ne revêt un caractère ni religieux ni politique. Ces projets permettent aux étudiants d'expérimenter les valeurs liées au partage, à l'altruisme et à l'engagement tout en nourrissant leur projet personnel et professionnel et en les aidant à développer de nouvelles compétences. L'organisation des projets d'engagement est conduite par l'équipe pédagogique du DE Label PaRéO.

SEPT

TRONC COMMUN



Démarche éducative d'orientation



Renforcement méthodologique : apprendre à apprendre



Actions vie universitaire



Projets pédagogiques : Parcours culturel, Café linguistique, Tutorat



Engagement : bénévolat pour une association



Parcours culturel

STAGE 1

NOV

EXEMPLES DE PARCOURS DE SPECIALISATION AU CHOIX

PARCOURS A

Disciplines relatives aux sciences de la société
4 ou 5 matières



PARCOURS B

Disciplines scientifiques et sciences de la vie
4 ou 5 matières



PARCOURS C

Disciplines relatives aux sciences humaines et à la création
4 ou 5 matières



PARCOURS D

Disciplines relatives à la santé et préparation IFSI
4 ou 5 matières



FEV

STAGE 2

Expérimenter ou approfondir les pistes d'orientation en vue de la soutenance d'orientation

SOUTENANCE D'ORIENTATION

Présenter son projet d'orientation en le mettant en perspective avec les résultats obtenus et les vœux ParcoursSup

AVRIL

CARTE BLANCHE

- Toutes les expériences professionnelles ou personnelles sont éligibles dès lors qu'elles sont en adéquation avec le projet d'orientation Stage en entreprise
- Expérience à l'étranger

JUIL

EN ROUTE VERS LA RÉUSSITE



5. Modalités d'obtention du DE

Le DE donne lieu à une soutenance d'orientation, qui se déroule en mars, avant la fin de la saisie des vœux sur la plateforme Parcoursup. Lors de cette soutenance, l'étudiant présente son projet d'orientation en le mettant en perspective avec les résultats obtenus dans le DE et les vœux saisis sur la plateforme Parcoursup.

L'objectif est de mettre l'étudiant dans une position auto-réflexive sur son parcours au sein du dispositif et sur son projet d'orientation à venir. Il est demandé à l'apprenant de faire un retour étayé :

- > sur sa réflexion tout au long de l'année
- > sur les projets et actions menés : retour sur les compétences acquises à l'issue de la formation en général
- > sur son plan d'action en matière d'orientation.

L'obtention du DE nécessite un minimum de 10/20 de moyenne générale. L'équipe pédagogique est responsable après l'obtention du DE de l'édition d'une fiche d'orientation accompagnant le dossier de l'étudiant, et indiquant les appréciations des professeurs et l'implication de l'étudiant tout au long de l'année.

Les dossiers de candidature sont à compléter en ligne :

- > **[Formulaire - Demande de labellisation Paréo pour la rentrée 2021](#)**



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

esr.gouv.fr

esr.gouv.fr